

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud Conseil d'établissement

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes de Montmagny–L'Islet-Nord tenue en présentiel le mercredi 12 octobre 2022 à 16 h 30.

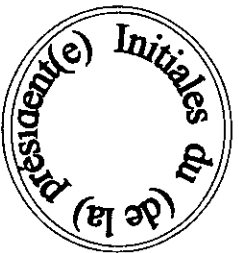
Membres présents :

Madame Lyne Rheault	Représentante des enseignants (Montmagny)
Madame Geneviève Simoneau	Représentante des enseignants (Montmagny)
Madame Jessie Langlois	Représentante des professionnels (Montmagny)
Monsieur Charles-Olivier Chouinard	Secrétaire et représentant du soutien (Montmagny)
Madame Émilie Boucher	Représentante des élèves (Montmagny)
Monsieur Stéphane Millette	Représentant des élèves (Montmagny)
Madame Josianne Giroux	Vice-présidente et représentante du secteur économique (Montmagny)
Madame Suzanne Frigon	Représentante du secteur économique (Montmagny)
Madame Mélissa Boislard	Représentante du secteur sociocommunitaire (Montmagny)
Madame Marjorie Lamarre	Représentante du secteur sociocommunitaire (L'Islet)
Madame Chantal Rioux	Directrice du CEA (Montmagny-L'Islet-Nord)

Membres absents :

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Vérification du quorum;
3. Election à la présidence, vice-présidence et au secrétariat (ad);
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (ad);
5. Lecture, adoption et suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2022 (ad); [11]
6. Questions du public;
7. Étude de dossiers;
 - 7.1. Prise de décision;
 - 7.1.1. Règles de régie interne (ad); [11]
 - 7.1.2. Choix des dates et heures des séances du conseil d'établissement (ad); [11]
 - 7.1.3. Budget du CÉ pour 2022-2023 (ad);
 - 7.1.4. Priorités pour l'année scolaire 2022-2023 (ap); [2]
 - 7.1.5. Activités éducatives (ap); [11]
 - 7.1.6. Sujets de consultation des élèves (Fiche 19); [11]
 - 7.2. Information;
 - 7.2.1. Formation des membres du CE (Cahier); [11]
 - 7.2.2. Suivi de la clientèle FG, IS, ISP, francisation; [2]
 - 7.2.3. Suivi budgétaire; [2]
 - 7.2.4. Du personnel du Centre - activités réalisées et à venir;
 - 7.2.5. Du conseil des élèves – activités réalisées et à venir;



1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Chantal Rioux, directrice du CEA de Montmagny–L'Islet-Nord, souhaite la bienvenue à tous.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Mélissa Boislard, présidente, s'assure du quorum et ouvre officiellement la rencontre. Il est 16h44.

3. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTCE, VICE-PRÉSIDENTCE ET AU SECRÉTARIAT

Madame Chantal Rioux déclare la période de mise en candidature ouverte.

CE-21-10-12.01

IL EST PROPOSÉ par madame Marjorie Lamarre, **QUE** madame Mélissa Boislard soit nommée au poste de la présidence du Conseil d'établissement.

Madame Mélissa Boislard accepte.

Adopté à l'unanimité.

CE-21-10-12.02

IL EST PROPOSÉ par madame Suzanne Frigon, **QUE** madame Josianne Giroux soit nommée au poste de la vice-présidence du Conseil d'établissement.

Madame Josianne Giroux accepte.

Adopté à l'unanimité.

CE-21-10-12.03

IL EST PROPOSÉ par madame Jessie Langlois, **QUE** monsieur Charles-Olivier Chouinard soit nommé au poste de secrétaire du Conseil d'établissement.

Monsieur Charles-Olivier Chouinard accepte.

Adopté à l'unanimité.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Mélissa Boislard, présidente, fait la lecture des points à l'ordre du jour.

Après lecture,

IL EST PROPOSÉ par madame Mélissa Boislard, **APPUYÉE** par madame Émilie Boucher, **QUE** l'ordre dujour soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

CE-22-10-12.04

5. LECTURE, ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MAI 2022

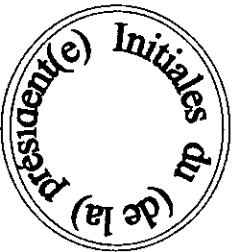
Madame Mélissa Boislard, présidente, s'informe si tous ont lu le procès-verbal. La réponse est affirmative.

ATTENDU QU'en vertu de l'article 69, 3^e paragraphe, de la Loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement peut dispenser de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ;

CE-22-10-12.05

IL EST PROPOSÉ par madame Jessie Langlois, **APPUYÉE** par monsieur Charles-Olivier Chouinard, **QUE** le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité.



6. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

7. ÉTUDE DE DOSSIERS

7.1 Prise de décision

7.1.1 Règles de régie interne

Madame Rioux présente et explique les principales composantes du document déposé.

CE-22-10-12.06

IL EST PROPOSÉ par madame Lyne Rheault, **APPUYÉ** par monsieur Charles-Olivier Chouinard, **QUE** les règles de régie interne du conseil d'établissement de Montmagny-Islet-Nord 2022-2023 soient adoptées comme présentées.

Adopté à l'unanimité.

7.1.2 Choix des dates et heures des séances du conseil d'établissement

Jour	Date	Heure
	12 octobre 2022	
	21 décembre 2022	
mercredi	8 février 2023	16h30
	12 avril 2023	
	3 mai 2023	

CE-22-10-12.07

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles-Olivier Chouinard, **APPUYÉ** par madame Lyne Rheault, d'adopter le calendrier des rencontres comme présenté.

Adopté à l'unanimité.

7.1.3 Budget du CÉ pour 2022-2023

CE-22-10-12.08

IL EST PROPOSÉ, après consultation, par madame Mélissa Boislard et **APPUYÉE** par monsieur Stéphane Millette, **QUE** la somme de 200\$ soit utilisé pour des frais de transport et de déplacements. Si la somme n'est pas utilisée d'ici le mois de janvier, nous reviendrons sur la décision à la séance de février.

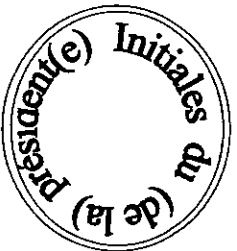
Adopté à l'unanimité.

7.1.4 Priorités pour l'année scolaire 2022-2023

Madame Chantal Rioux présente les priorités pour l'année scolaire 2022-2023.

ATTENDU les priorités suivantes :

- ❖ Poursuivre la mise en œuvre du projet éducatif pour favoriser la réussite des élèves.
- ❖ Transitions
 - Poursuivre le travail collaboratif afin d'assurer une transition académique harmonieuse entre le secondaire, la formation des adultes, et la formation des adultes à la formation professionnelle.
- ❖ Offre de services



- Bonifier l'offre de services notamment en intégration socioprofessionnelle sur tout le territoire.
- ❖ Accompagnement des enseignants
- ❖ Pratiques évaluatives
 - Développer une vision commune des normes et modalités d'évaluation, et partager des outils à l'évaluation aide à l'apprentissage.
- ❖ Leadership pédagogique
 - Poursuivre l'utilisation innovante des outils numériques pour soutenir les apprentissages des élèves, en formation à distance.
- ❖ Francisation
 - Bonifier l'offre de services en francisation.

CE-22-10-12.09

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles-Olivier Chouinard et **APPUYÉ** par madame Geneviève Simoneau, **QUE** les priorités pour l'année scolaire 2022-2023 soient approuvées telles qu'énoncées.

Adopté à l'unanimité.

7.1.5 Activités éducatives

Madame Chantal Rioux précise ce qui suit :

- ❖ Intervention universelle (niveau 1)
 - Ex. : Club de marche et de course, période Méli-mélo, Kahoot en ligne, sensibilisation aux réseaux sociaux, déjeuner causerie etc.
- ❖ Intervention ciblée (niveau 2)
 - Ex. : Séances d'activation, cours d'engagement vers la réussite, Fillactive, ateliers, etc.
- ❖ Interventions intensives adaptées aux besoins de l'élève, enseignement dispensé individuellement (niveau 3)
 - Ex. : Évaluation des besoins. Rééducation. Gestion des mesures d'adaptation.

CE-22-10-12.10

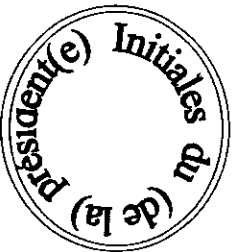
IL EST PROPOSÉ par madame Émilie Boucher et **APPUYÉE** par **QUE** les activités éducatives pour l'année scolaire 2022-2023 soient approuvées telles qu'énoncées.

Adopté à l'unanimité.

7.1.6 Sujets de consultation des élèves (fiche 19)

Madame Rioux mentionne qu'un sondage sera fait dans le mois de novembre afin de savoir sur quels sujets les élèves voudraient être consultés afin d'améliorer le centre. Au cours de cette séance, les deux élèves présents ont soulevés les points suivants :

- ❖ Climat social (intimidation, violence, cyberintimidation)
- ❖ Environnement des classes



CE-22-10-12.11

IL EST PROPOSÉ par madame Émilie Boucher et appuyée par monsieur Stéphane Millette **QUE** la proposition concernant les sujets de consultation des élèves pour l'année scolaire 2022-2023 soit adoptée telle que présentée.

Adopté à l'unanimité.

7.2 Information

7.2.1 Formation des membres du CE (Cahier)

Les nouveaux membres du conseil d'établissement doivent faire une formation obligatoire.

7.2.2 Suivi de la clientèle FG, JS, ISP, francisation

Présentation et explication du tableau des ETP en date du jour :

Point de service de Montmagny	
Formation générale – Jour	101 élèves (6,09 ETP)
Formation générale – Soir	14 élèves (0,14 ETP)
Intégration sociale	57 élèves (2,50 ETP)
Insertion socioprofessionnelle	8 élèves (0,09 ETP)
Francisation	77 élèves (2,06 ETP)
Formation à distance	21 élèves en juillet – 9 élèves en septembre

7.2.3 Suivi budgétaire

Le budget total pour le point de service de Montmagny est de : 1 363 869\$.

7.2.4 Du personnel du Centre : activités réalisées et à venir

Personnel de soutien

- Les points abordés par monsieur Charles-Olivier Chouinard sont :
- ❖ Le paiement par carte Interac sera en fonction au cours de l'année scolaire.
 - ❖ Une journée d'accueil a eu lieu le 1^{er} septembre pour le personnel de tous les centres d'éducation des adultes de la Côte-du-Sud.
 - ❖ Un système de bulles Messenger a été mis en place sur le site Internet du centre.

Personnel enseignant - Formation générale

- Les points abordés par madame Lyne Rheault sont :
- ❖ L'accueil et l'entrée des élèves sera amélioré durant l'année. L'accueil administratif sera séparé de l'entrée des élèves.
 - ❖ Les enseignants ont aimé avoir deux journées pédagogiques au début de l'année scolaire afin de se préparer pour la rentrée.
 - ❖ Une nouvelle phase de la classe flexible aura lieu.



Personnel enseignant - Intégration sociale

Madame Geneviève Simoneau explique les différents services en intégration sociale pour les centres de Montmagny et de l'Islet-Nord.

Personnel professionnel

Les points abordés par madame Jessie Langlois sont :

- ❖ Nouveau programme de double-parcours. Les élèves viennent au centre les lundis et mardis et vont au centre de formation professionnelle de L'envolée les mercredis, jeudis et vendredis.
- ❖ Un cours d'insertion socioprofessionnelle a débuté au début septembre.
- ❖ Un cours d'engagement vers la réussite a débuté au début septembre afin d'outiller les élèves sur les moyens de mieux apprendre.
- ❖ Le suivi des abandons scolaire sera amélioré à l'aide d'un nouveau logiciel.

7.2.5 Du Conseil des élèves : activités réalisées et à venir

Le comité des élèves a été mis en place et il y a des ateliers qui sont offerts.

Monsieur Stéphane Millette ainsi que madame Émilie Boucher nous présentent les activités depuis septembre puis celles à venir :

- ❖ Fillactive
- ❖ Cours de boxe
- ❖ Déjeuner causerie
- ❖ Club de marche
- ❖ Kahoot

Les membres du conseil d'établissement sont en accord avec les activités présentées.

8. SUJETS DIVERS

8.1 Courrier

Pas de courrier.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame Rioux tient à remercier tous les membres présents à cette séance.

CE-22-10-12.12 **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Charles-Olivier Chouinard, **APPUYÉ** par madame Lyne Rheault **QUE** l'assemblée soit levée à 18h25. Prochaine séance : 21 décembre 2022

Adopté à l'unanimité.

Madame Chantal Rioux

Directrice du CEA de Montmagny

Madame Mélissa Boislard

Présidente